



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 24 mai 2011

Compte rendu affiché le : 27 mai 2011

Date de la convocation : 11 mai 2011

Nombre de délégués :	31	Nombre de délégués concernés :	31
En exercice :	31	En exercice :	31
Présents :	20	Présents :	20
Votants :	22	Votants :	22

Présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Boudier JP, Tardy F,

CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Séon M, Vincent G (2), Mme Grange M (2),

CCHL : Mrs Bouchut R, Bruyas JM, Mme Larue MF, Morales P, Villard Ph, Bonnard JC,

SEM :

Autres communes : Mrs Reynard R, Bouchut O, Barcet A, Laval D, Guyot D, Pallandre A.

Secrétaire de séance : M. Tardy F

Excusés : Mrs Besset C, Louat R, Vocanson E, Bruyère C, Lhopital JL, Guyot P, Villemagne G

N°314 Objet : Modification de la ligne de trésorerie

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que le 8 février 2011, le SIMA Coise a délibéré pour solliciter la modification de la ligne de trésorerie ouverte auprès de la caisse Régionale du crédit agricole Loire Haute Loire. Cette dernière arrivait à échéance le 27/03/2011

Monsieur le Président propose aux membres du comité syndical de modifier le contrat pour cette ouverture de ligne de crédit de trésorerie avec un montant maximum 500 000 € Taux variable indexé sur le T4M (EONIA) plus une marge de 0.7000 l'an soit 1.1902%. La valeur de base de l'index connue à l'émission du contrat est de 0.4902. Les conditions entre un plafond de 400 000€ et 500 000 € restent identiques.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité, autorisent le Président à signer le contrat auprès du Crédit Agricole Loire Haute Loire pour une ligne de crédit de trésorerie de 500 000 € et ce pour un an aux conditions présentées ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 24 mai 2011

Le Président

Jean Yves Charbonnier